

Non au « Pacte enseignant » !

Nous voulons de vraies avancées salariales et une réelle prise en compte des besoins éducatifs de nos élèves

Ce dont on a besoin pour l'école de demain

- ✓ D'un recrutement massif de personnels formé-es sur des postes pérennes
- ✓ D'une réelle politique de remplacement de tous les personnels sur une courte et une longue durée
- ✓ Du respect du temps de travail tel que défini dans nos statuts et de la reconnaissance de notre charge de travail réelle estimée à près de 45 heures par semaine
- ✓ De cohérence pédagogique pour favoriser au sein de la classe les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour les élèves (équipe stable, demi-groupes ...)
- ✓ D'une réelle revalorisation de salaire, pour accompagner la hausse du coût de la vie et rétablir l'attractivité du métier.

Le pacte ne résout rien, au contraire !

- il aggrave nos conditions de travail et nous demande de travailler plus pour gagner plus. De plus, avec le pacte on tend vers une contractualisation du métier. La rémunération évolue en fonction de missions individualisées.
- il vise à briser le rapport de force collectif pour gagner de vraies augmentations de salaires.
- il risque de mettre les personnels en situation d'épuisement professionnel par la surcharge de travail et la mise en place d'emplois du temps constamment modifiés et flexibles.
- il entérine la baisse de moyens en supprimant des postes et en empêchant la mise en place d'un système de remplacement organisé et de qualité.
- il met en concurrence les projets et les personnels, dans un cadre non démocratique, car les éléments du pacte sont signés de manière individuelle et non votés au C.A. Le pouvoir de la direction est renforcé au détriment d'un fonctionnement pédagogique collectif.
- il fragilise les projets pédagogiques dans les établissements et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, car ils sont alors conditionnés à la signature du pacte.
- il ne répond pas aux besoins de remplacement : les remplacements en interne seront nécessairement ponctuels et sont incohérents pédagogiquement. Ce n'est pas de temps de garderie dont ont besoin les élèves mais de cours préparés en amont et menés par une équipe pédagogique stable et formée.
- il participe ainsi à la dégradation du climat de travail pour les élèves et les personnels

Ce pacte donc, ne répond pas à la promesse des augmentations de salaire mais au contraire renforce les inégalités salariales. De plus, il méprise la valeur de nos enseignements et les besoins des élèves, ce qui participe à détériorer le service public d'éducation. C'est pourquoi nous nous opposons fermement à sa mise en œuvre.

L'Assemblée Générale Education de la Ville d'Aubervilliers du 06 juin 2023
Soutenue par les sections SNES et SUD de la ville d'Aubervilliers